

VENDREDI 04 JUIN 2021 à 18h30

Espace Paul Eluard

Pour assurer la tenue de la réunion dans les conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur et au regard de la capacité de la salle, le nombre maximal de personnes autorisées dans la salle est limité à 100. Le public sera accepté dans la limite de 50 personnes.

Le port du masque est obligatoire.

ORDRE DU JOUR :

- Vente de la maison située 1 rue Jammet Thiard à Madame Catherine BLONDEAU
- Vente des parcelles AN 263 et AN 264 à Monsieur Régis THOMAS
- Montant de la participation des communes extérieures aux frais de fonctionnement des écoles publiques de Montbard – année scolaire 2020/2021
- Participation de la Ville de Montbard aux frais de fonctionnement des classes élémentaires et maternelles de l'Ecole privée Sainte Marie – année scolaire 2021/2022
- Attribution de subventions aux associations pour 2021
- Projet Robert SCHAD « Dix par dix » au Parc Buffon : demande de subvention au titre du programme LEADER
- Création d'un emploi de Chef de Projets – Dispositif « Petites Villes de Demain »
- Création d'un emploi saisonnier pour le service Camping municipal
- Avis sur la démolition de 36 logements appartenant au bailleur social ORVITIS
- Communauté de Communes du Montbardois : avis sur la prise de compétence « Mobilité »
- Communication des décisions du Maire prises dans le cadre des compétences déléguées

